

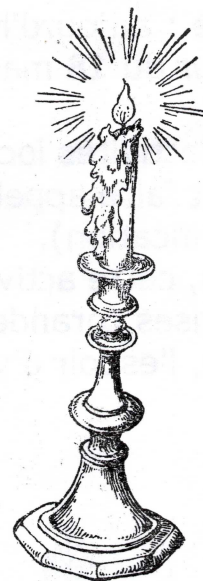
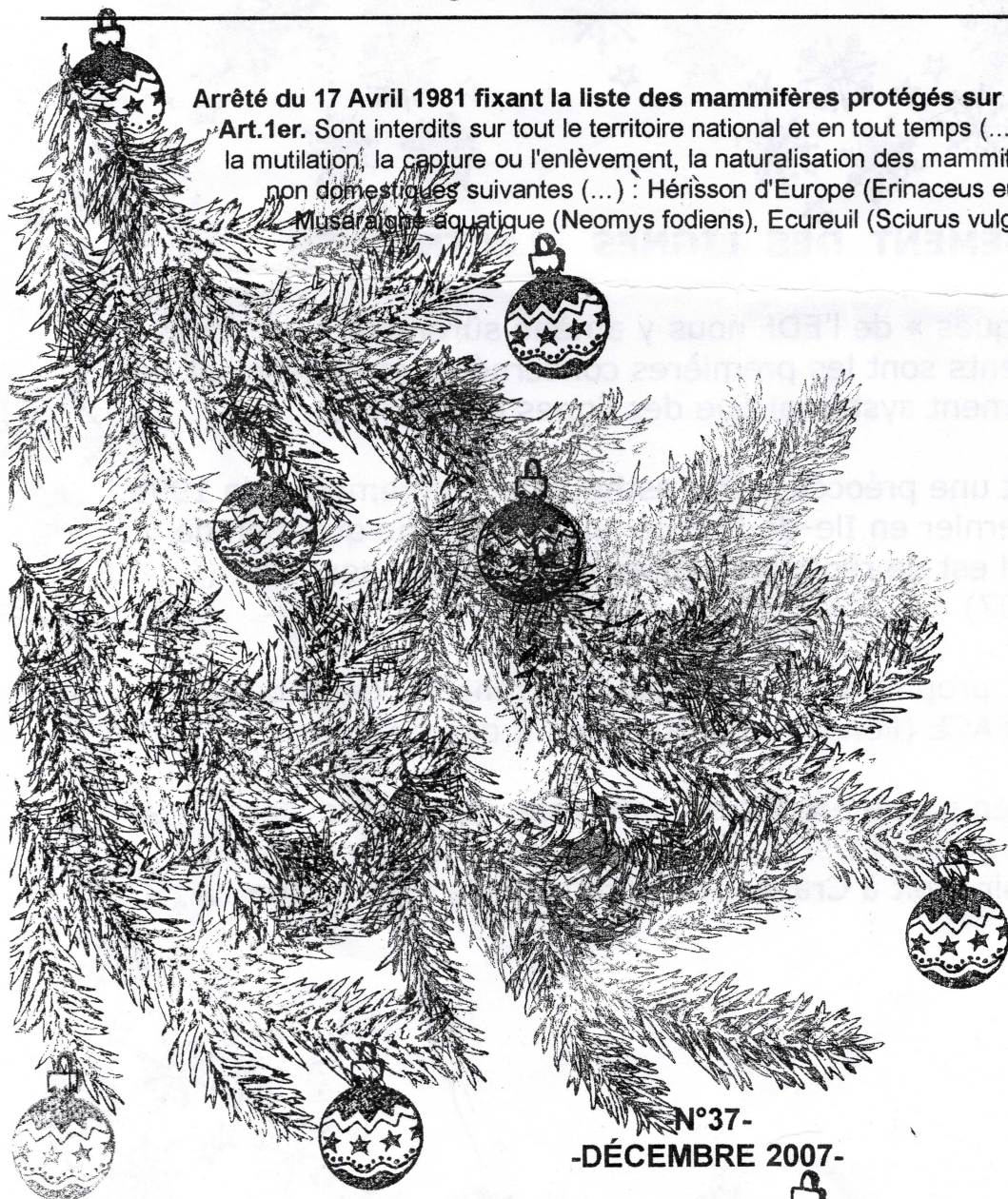


LE HERISSON CRAVENTAIS

- LE JOURNAL DE L'APAC -

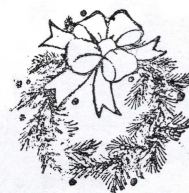
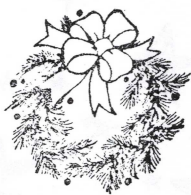
Arrêté du 17 Avril 1981 fixant la liste des mammifères protégés sur tout le territoire :

Art.1er. Sont interdits sur tout le territoire national et en tout temps (...) la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation des mammifères d'espèces non domestiques suivantes (...) : Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*), Ecureuil (*Sciurus vulgaris*) (...)



N°37-
-DÉCEMBRE 2007-





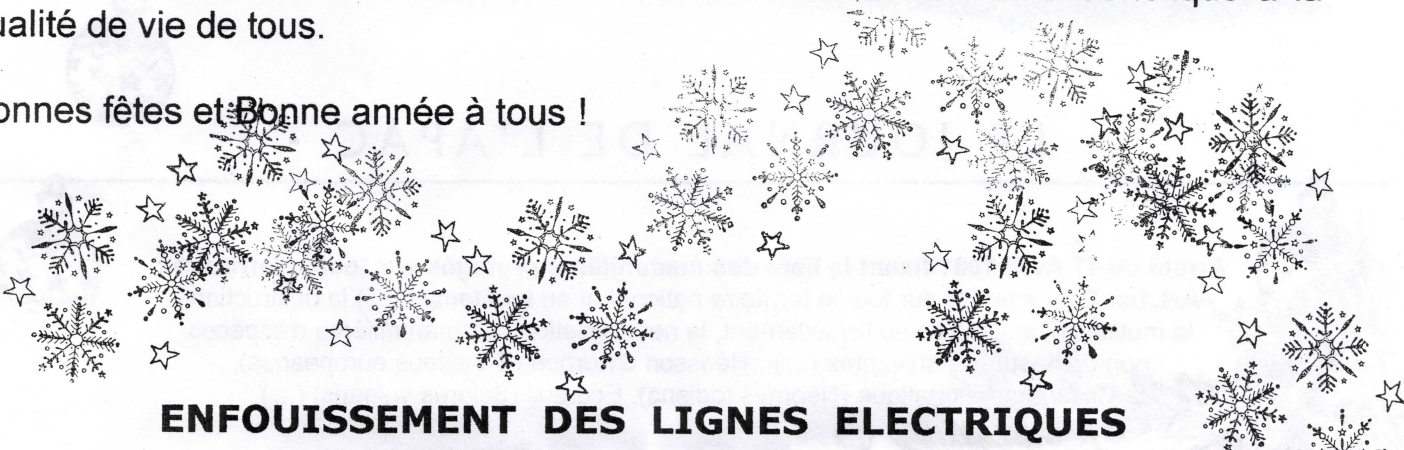
ÉDITORIAL

Encore une année qui se termine...

Et l'année 2008 sera pour les 36 000 communes de France, et pour Cravent, une année importante, une année d'élections.

Le Hérisson souhaite à tous les Craventais une très bonne année 2008, où l'investissement de chacun dans la vie de sa communauté sera bénéfique à la qualité de vie de tous.

Bonnes fêtes et Bonne année à tous !



ENFOUISSEMENT DES LIGNES ELECTRIQUES

Le plan « aléas climatiques » de l'EDF nous y amène sûrement : les zones sensibles aux grands vents sont les premières concernées, et bénéficient dès aujourd'hui d'enfouissement systématique des lignes électriques.

Cet enfouissement était une préoccupation esthétique... la tempête de 1999, les orages du 13 mai dernier en Ile-de-France en ont fait une question de sécurité : aujourd'hui, il est de règle pour toute construction nouvelle. (*Le Moniteur* du 18 mai 2007)

Les collectivités locales, propriétaires du réseau, partenaires essentiels, peuvent faire appel au FACE (Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification).

De plus, cette activité, en pleine expansion, intéresse de nombreuses Entreprises (grandes et petites) : si tous les concernés y trouvent leur compte, l'espoir d'y avoir droit à Cravent nous remplit de satisfaction !

